



MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF VISANT À PRÉVENIR LES TROUBLES POUVANT RÉSULTER DU TRAVAIL SUR ÉCRAN

Prévenir les troubles liés au travail sur écran, intégrer la démarche de prévention et les préoccupations ergonomiques le plus en amont possible, disposer d'un  *dispositif pérenne* validé par l'ensemble des acteurs concernés, sont les objectifs du dispositif mis en place par la Caf de l'Ain.

Pour en savoir plus

Brigitte POLGE, attachée des ressources humaines,
direction.cafbourg-en-b@caf.cnafmail.fr

A voir aussi

 *Le dépliant remis au personnel décrivant le dispositif*